



Bishop's Office – Bureau de l'Évêque
30 Ste-Anne, Sudbury ON P3C 5E1
Tel: (705) 674-2727 Fax/Télécopieur: (705) 674-9889
m.damphousse@ssmd.ca

MEMO AUX PRÊTRES ET AUX FIDÈLES DU DIOCÈSE DE SAULT STE-MARIE

Le 9 juin 2020

Objet : RÉOUVERTURE DE NOS ÉGLISES POUR LA MESSE DOMINICALE – **20 et 21 juin 2020**

Chers curés et chers amis dans le Christ,

Depuis que la pandémie de la Covid-19 a été déclarée et que tous les aspects de notre monde en ont été bouleversés, nous nous posons la question : « Quand allons-nous reprendre une vie normale? » Pour les catholiques, la question évidente est la suivante : « Quand pourrons-nous retourner à l'église ? » L'attente a été longue et difficile. Je vous remercie sincèrement pour votre patience et votre persévérance. C'est grâce à votre collaboration en ce qui a trait à l'auto-isolément et au respect des directives de santé publique que nous avons pu retrouver un environnement plus sécuritaire et une certaine normalité de vie.

Hier, le lundi 8 juin, le premier ministre Ford a annoncé que, dans la plupart des régions de l'Ontario (y compris notre Diocèse), les lieux de culte peuvent ouvrir leurs portes et reprendre leurs services religieux, à compter de vendredi prochain. Bien que nous attendions ces nouvelles avec impatience, elles nous ont quand même pris par surprise. Hier matin, avant le point de presse, des informations importantes ont été distribuées à tous les prêtres. Ce document de 52 pages, préparé par un comité spécial d'experts provinciaux organisé par l'Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario, traite de tout ce qui doit être fait avant qu'une église puisse être rouverte pour la messe. Ces directives sont présentées comme étant les meilleures pratiques pour assurer la sécurité de nos paroissiens. Inutile de dire que les prêtres et les paroisses ont beaucoup à faire avant d'être prêts à rouvrir leurs églises.

Une réunion d'urgence a eu lieu avec les prêtres par Zoom aujourd'hui, le 9 juin, pour les informer et pour confirmer un plan d'action afin que nous puissions tous travailler ensemble et convenir d'une date commune de réouverture.

Je désire donc annoncer que les paroisses catholiques du diocèse de Sault Ste-Marie ouvriront leurs portes les **20 et 21 juin 2020**, si toutes les mesures préparatoires ont été achevées dans chaque paroisse respective.

Le fait d'avoir été privés des célébrations eucharistiques pendant trois longs mois nous a sans doute amenés à apprécier davantage la valeur de ce sacrement. Espérons que notre foi en sera raffermie pour autant. Je prie pour chaque paroisse et son curé, alors que vous vous réunissez de nouveau pour proclamer ensemble : « Il est grand, le mystère de la foi ! »

Sincèrement vôtre en Jésus-Christ,

+Marcel Damphousse
Évêque de Sault Ste-Marie